



Illustrations des bonnes pratiques

Informer et sensibiliser les usagers : Rapport annuel

Critère 1.2.1.

Synthèse du Rapport annuel 2009

***Communauté de Communes du Pays
de Retz (44)***

Rapport d'activités

[2009]

de la Communauté de communes

Cœur Pays de Retz

Cheix-en-Retz • Chéméré • Port-Saint-Père • Rouans • Saint-Hilaire de Chaléons • Sainte-Pazanne • Vue

Compétence Environnement



.....Environnement.....

Commission Environnement

Présidence : Jean-Paul ROULLIT

Membres titulaires : Michel Kieffer, Luc Normand, Philippe Briand, Alice Biczysko, Denis Thepenier, Edwige Du Rusquec, Franck Vivant, Michel Allaire, Henri Dupont, David Lambert, Madeleine Huchet, Michel Hutin, François Lopez, Hugues Garnier.

Membres suppléants :

Paul Porcher, Michel Gravouil, Vincent Merlet, Jean-Yves Louërat, Bruno Sapin, Cécile Toudic, Monique Guibouin.

Contact : Steven Sarreau
environnement.coeurpaysderetz@wanadoo.fr

Les déchetteries

- Déchetterie de Launay à Rouans.
- Déchetterie du Pont Béranger à St-Hilaire-de-Chaléons.

> **Types de déchets acceptés :** gravats, tout-venant, ferraille, bois brut, déchets verts, cartons, Déchets Ménagers Spéciaux (DMS), ampoules usagées à économie d'énergie, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), cartouches d'encre, piles, batteries.

Résultat des tonnages récoltés en déchetteries

Déchets/années	2007	2008	2009
Tout venant	1 159,45	1 210,98	1 042,43
DV broyés*	1137	934	539,12
Gravats	1 104,49	1 238,60	1 368,19
Ferraille	176,48	139,24	150,06
Cartons	160,56	109,15	116,57
Bois	216,38	228,06	316,35
DMS**	6,8	7,5	11,67
TOTAL	3 961,16	3 867,53	3 544,39

* Les déchets verts collectés sont broyés puis valorisés en agriculture

** DMS : Déchets Ménagers Spéciaux



La gestion des déchets

Les compétences de la collectivité, en matière de gestion des déchets ménagers, sont la collecte et le traitement sur le territoire des 7 communes adhérentes : Cheix-en-Retz, Chéméré, Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne et Vue.

La collecte se fait soit en porte à porte (PAP), soit par le biais de points de regroupement (PR), en fonction de la concentration de l'habitat et/ou de l'accessibilité.

- > Population desservie : 15 799 habitants (valeur DGF 2009).
- > Environ 310 points de regroupement.
- > Fréquence de collecte :
 - Déchets ménagers résiduels & verre : 1 fois par semaine,
 - Emballages & journaux - magazines : 1 fois toutes les 2 semaines.

Collecte des déchets ménagers

CHEIX-EN-RETZ, vendredi : toute la commune.

CHEMERE, lundi : bourg et secteurs du Breuil, le Grand Crédo, la Pichauderie, le Brandais, le Pré des Bois, les Pierres Rousses et les Brosses, **mercredi :** le reste de la commune.

PORT-SAINT-PERE, lundi : bourg et campagne nord-est, **mercredi :** campagne ouest, **vendredi :** campagne sud.

ROUANS, mercredi : bourg et campagne nord, **jeudi :** campagne sud.

ST-HILAIRE-DE-CHALEONS, mercredi : campagne sud, **jeudi :** bourg et campagne nord.

SAINTE-PAZANNE, mardi : bourg et secteur nord jusqu'en limite, **vendredi :** campagne sud et le nord-est.

VUE, vendredi : toute la commune.

Sont desservis deux fois par semaine :

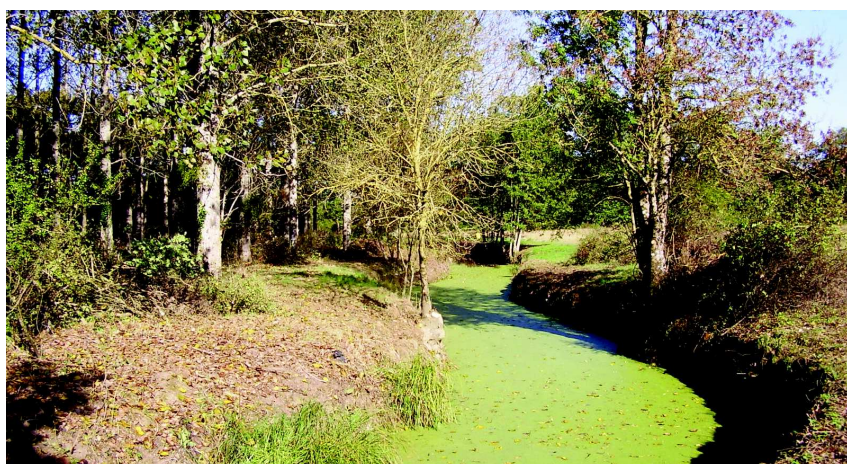
- > Planète Sauvage, Port-st-Père, du 1^{er} mai au 30 septembre.
- > L'Apalos, Chéméré, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre.
- > Collège Public HQE - Sainte-Pazanne.
- > Les maisons de retraite de Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons et de Sainte-Pazanne, toute l'année.

Résultat des tonnages de la collecte sélective

Matériaux/années	2005	2006	2007	2008	2009
Verre	649,9	673,5	706	678,7	713,1
Emb. ménagers*	202,8	221,9	251,7	249,6	271,5
Journaux/mag	411,8	381,9	438,1	430,3	382,3
Total recyclables	1 406,5	1 340,1	1 460	1 358,6	1 417,4
Total OM	3 134,9	3 185,2	3 192	3 298,8	3 155,3
TOTAL	4 541,4	4 525,3	4 652	4 656,4	4 572,7

* Pour 2009, un peu moins de 85 % des déchets d'emballages ménagers collectés dans les bacs jaunes ont pu être recyclés, soit un taux de refus moyen de 16,49%.

.....Environnement.....



Chiffres clés

Déchets collectés
4 572,7 tonnes

Emballages ménagers
271,5 tonnes
Dont plus de 85% recyclés
taux de refus: 16,49%

Déchets collectés en déchetterie
3 544,39 tonnes

Coût total du service
1 361 424 €

Les unités de traitement

> Centre de tri n°2 : COVED, 2 rue des Essepes, 85160 SAINT JEAN DE MONTS pour les matériaux triés : acier, aluminium, cartons/cartonnettes/briques, flacons plastiques.

> Pour les déchets ménagers résiduels, du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, centre d'enfouissement technique des 6 pièces, 44270 MACHECOUL.

Depuis le 1^{er} juillet 2009, usine d'incinération "ARC-EN-CIEL", 44220 COUERON.

Les coûts

> La collecte sélective des déchets ménagers a été confiée par marché, suite à appel d'offres, à la société LOCA ENVIRONNEMENT pour la période 2006 à 2011. Coût 2009 : 639 063,05 €.

> L'exploitation des déchetteries a été confiée par marché, suite à appel d'offres, à la société COVED pour la période de 2006 à 2011.

Coût 2009 : 245 444,02 €.

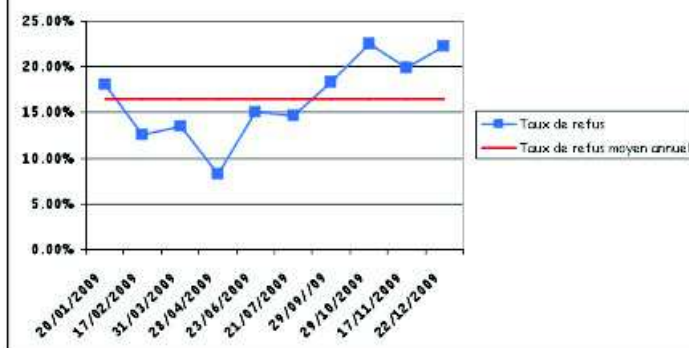
> Traitement des déchets ménagers ultimes au Centre d'Enfouissement Technique des 6 Pièces :

Coût : 194 121,57 €.

> Traitement des déchets ménagers résiduels à l'usine d'incinération "ARC-EN-CIEL" : Coût : 180 337,62€.

> Le coût total du service pour 2009 s'élève à 1 361 424 €.

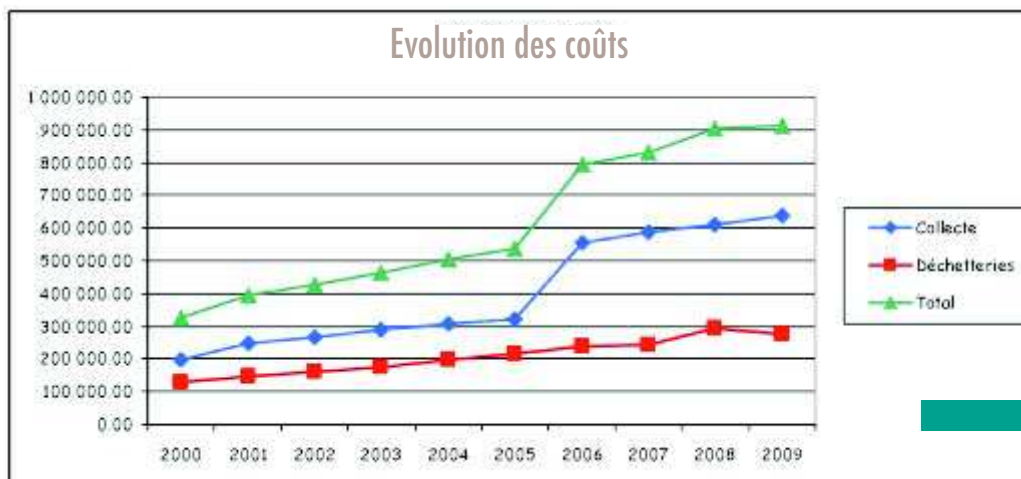
Taux de refus de caractérisations 2009



> Le financement du service est assuré par :

- La redevance des usagers : 1 144 016 €,
- Des subventions pour reprise et valorisation des matériaux : 60 187 €,
- Les dotations aux amortissements : 928 €.

Evolution des coûts



.....Environnement.....

Modalités d'établissement de la redevance

La redevance est appelée en une seule fois courant juin. En cas d'année incomplète, le calcul est opéré par mois (tout mois commencé étant dû).

CATÉGORIES	TARIFS 2009
Personne seule	113,45
Foyers 2 personnes	166,57
Foyers 3 personnes et plus	210,40
Résidences secondaires	155,05
Gîtes ruraux	155,05
Chambres d'hôtes (par chambre)	41,61
Desservis 1 fois	9,81
Desservis 2 fois	11,91
Camping (par emplacement)	
Desservis 1 fois	9,81
Desservis 2 fois	11,91
Restaurants/Commerçants/Artisans... (dotés d'1 bac OM)	
Activité avec habitation 3 personnes et plus	210,40
+ par litre, au-delà de 240 L	0,29
+ par litre, par passage hebdomadaire sup	0,29
Activité avec habitation 2 personnes	166,576
+ par litre, au-delà de 240 L	0,29
+ par litre, par passage hebdomadaire supp	0,29
Activité sans habitation	113,45
+ par litre, au-delà de 240 L	0,29
+ par litre, par passage hebdomadaire supp	0,29
Déchetteries	
dépôts au-delà des 10 m3 gratuits	16,36
Artisans hors Communauté de communes	27,26

Les faits marquants 2009

Mars

> Lancement de la collecte des DEEE sur les deux déchetteries de la Communauté de communes.

Juillet

> Suite à la fermeture du centre d'enfouissement des "6 pièces" à Machecoul, les déchets ménagers résiduels collectés sont envoyés depuis le 1^{er} juillet vers l'incinérateur Arc-en-Ciel, sis à la Cité Navale (Couëron).

Septembre

> Signature d'un marché pour une durée maximale de trois ans avec la société LOCA RECUPER concernant le broyage et le criblage des verts collectés, par apport volontaire, pour les deux déchetteries.

Novembre

> Première collecte des tubes fluorescents et des ampoules usagées à économies d'énergies collectés, par apport volontaire, sur les deux déchetteries.

> Curage d'un fossé et hydrocurage d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales de la déchetterie du Pont-Béranger. Création d'un merlon le long de la plateforme à déchets verts du Pont-Béranger pour éviter que les apports volontaires des particuliers tombent dans le fossé et contrarient l'évacuation des eaux pluviales.

Objectifs & perspectives 2010 Déchets Ménagers

> **Réaliser des animations auprès des écoles** afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets ménagers et à la préservation des ressources naturelles.

> **Lancer une opération d'Assistant à Maître d'Ouvrage (AMO)** afin de rédiger le dossier de consultation d'entreprises du prochain marché de collecte sélective des déchets ménagers qui débutera le 1^{er} janvier 2012. Dans le cadre de cette opération, une étude de faisabilité pour instaurer une redevance incitative sur le territoire de la Communauté de communes sera également réalisée.

> Achat de **deux conteneurs maritimes** afin de sécuriser les armoires à DMS dans les déchetteries.

> **Réalisation d'un bardage métallique** sur les façades du local de la déchetterie de Launay afin de le protéger des intempéries.

> **Plantation d'une haie bocagère** d'environ 70 mètres linéaires en limite de propriété de la déchetterie de Launay pour permettre une meilleure intégration paysagère et la protéger des vents dominants de Sud Ouest.

> **Signature d'une convention avec "ALIA-PUR"** pour assurer le traitement des pneus usagés apportés dans les déchetteries par les particuliers.

> **Intégration dans le SIG** communautaire des tournées de collecte de déchets et de la localisation des points de regroupement.

> **Edition d'autocollants**, rappelant les consignes de tri, à mettre sur les bacs à partir de maquettes fournies par ECO-EMBALLAGES.

> Mise en place d'une **réunion publique d'information intercommunale** traitant des problèmes environnementaux gérés par la Communauté de communes "Cœur Pays de Retz".